

Visiter un Parc : ce qu'il faut savoir



Les Parcs naturels régionaux sont de formidables espaces pour la pratique des activités de pleine nature. Des sites et des paysages exceptionnels, des kilomètres de sentiers, des circuits de randonnées, des sentiers d'interprétation, des sites d'observation ornithologique, des sorties de découvertes vous attendent.

Les Parcs ont mis en place avec différents partenaires sur leurs territoires toutes ces possibilités de découverte et sports de pleine nature pour tous les publics. Certaines offres, les prestations marquées « Valeurs du Parc naturel régional », sont présentées dans la rubrique « Consommer Parc ».

Bonne conduite, les règles d'or :

Les Parcs naturels régionaux sont des espaces naturels fragilisés, il faut donc respecter quelques règles pendant la pratique d'activités sportives et de découverte :

- Veiller à ne pas laisser de traces de son passage, ni débris, ni emballage : ils risqueraient de polluer et d'altérer la santé des animaux.
- Pratiquer la cueillette avec modération ; s'informer sur les espèces protégées, respecter les cultures et les propriétés agricoles.
- Veiller à ne pas déranger les animaux domestiques et sauvages et contrôler son chien.
- Ne pas allumer de feu pour éviter de déclencher un incendie et ne pas jeter pas ses cigarettes n'importe où.
- Respecter les milieux aquatiques et ne pas jeter pas ses débris dans la rivière. L'eau est le bien commun à tous, aux hommes, aux animaux et aux plantes, préservons sa pureté.
- En VTT, à cheval ou à pied, veiller à emprunter les sentiers aménagés et balisés ; éviter ainsi de déranger les animaux et de dégrader les milieux naturels.
- La pollution peut être aussi sonore

Liens utiles

[Activités et produits Valeurs Parc naturel régional](#)